



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

lait

Question au Gouvernement n° 2733

Texte de la question

FILIÈRE LAITIÈRE COOPÉRATIVE

M. le président. La parole est à M. Jean Grellier, pour le groupe socialiste, radical, citoyen et divers gauche.

M. Jean Grellier. Monsieur le ministre de l'agriculture, la récente crise de la filière laitière a frappé prioritairement les producteurs, qui ont du mal à connaître les niveaux de prix et de marges des structures de la transformation et de la distribution, ce qu'accentuent les phénomènes de concentration, y compris parmi les coopératives, qui échappent de plus en plus au contrôle des producteurs.

Yoplait, filiale industrielle du groupe coopératif Sodial qui regroupe 8 500 producteurs, a été recapitalisée à hauteur de 50 %, en 2002, par le fonds d'investissement PAI Partners, lequel souhaite désormais sortir du capital dans des conditions financières qu'il serait intéressant de connaître.

Plusieurs industriels privés seraient intéressés par le rachat de Yoplait : Nestlé, le groupe Lactalis, le chinois Mengniu, General Mills et quelques autres.

Cette évolution pourrait être comparée avec ce qui vient de se passer dans le secteur de la viande bovine. La coopérative Socopa a été absorbée par le groupe Bigard, sans susciter de réaction de la part du secteur coopératif, de la profession ou des pouvoirs publics.

Or que constate-t-on à présent ? Des effets négatifs pour les producteurs car un quasi-monopole impose ses prix ; les producteurs ont dû bloquer des abattoirs pour gagner quelques centimes d'euro sur les prix à la production.

Monsieur le ministre, il ne faudrait pas laisser se renouveler la même opération dans un secteur laitier déjà en crise. Il est nécessaire de garder un secteur coopératif fort, même si des efforts doivent être réalisés afin de retrouver les vraies valeurs coopératives.

Compte tenu des nouvelles orientations possibles de la PAC, le secteur coopératif constitue un modèle économique efficace pour porter une agriculture à taille humaine, bien répartie sur les territoires, soucieuse de l'environnement et génératrice de valeur ajoutée.

Monsieur le ministre, quelle est la position du Gouvernement concernant ce dossier important pour la filière laitière coopérative ? Êtes-vous décidé à faire en sorte que les conditions financières de sortie de PAI Partners ne soient pas abusives, puisque les plus-values échapperont à coup sûr aux producteurs ?

Êtes-vous décidé à agir pour sauvegarder cette filière laitière coopérative en aidant à une recapitalisation de Yoplait, par exemple par le Fonds stratégique d'investissement ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe SRC.*)

M. le président. La parole est à M. Bruno Le Maire, ministre de l'agriculture, de l'alimentation, de la pêche, de la ruralité et de l'aménagement du territoire.

M. Bruno Le Maire, *ministre de l'agriculture, de l'alimentation, de la pêche, de la ruralité et de l'aménagement du territoire.* Monsieur Jean Grellier, je partage totalement votre raisonnement. (*Exclamations sur les bancs des groupes SRC et GDR.*)

D'ailleurs, le Gouvernement a démontré sa volonté de maintenir un équilibre dans la filière laitière entre un secteur industriel privé compétitif, performant, comptant de grandes entreprises telles que Danone et Lactalis, et un secteur coopératif qui a toute sa place, en lequel nous croyons et auxquels les producteurs participent. C'est ainsi que le Gouvernement a apporté son aide au projet de fusion entre le groupe Entremont - qui

rencontrait des difficultés - et la coopérative Sodiaal, donnant naissance à un groupe coopératif qui occupe la sixième place européenne et la onzième place mondiale dans le classement des entreprises laitières.

Oui, nous croyons à la coopération.

Le changement d'actionnariat de Yoplait est une opération privée que nous observons avec attention. Nous souhaitons avant tout défendre l'intérêt des producteurs de lait en France. Le Gouvernement se fixe ce cap : faire en sorte que le revenu des producteurs de lait soit équitable, décent, tout en conservant une industrie laitière - qu'elle soit coopérative ou privée - qui compte parmi les plus importantes en Europe et dans le monde. Vous pouvez compter sur le Gouvernement et sur le ministre de l'agriculture pour faire en sorte qu'en la matière, comme lors des opérations précédentes, nous évitions des concentrations excessives qui pourraient se faire au détriment des producteurs.

Vous pouvez compter sur nous pour continuer à défendre, comme nous le faisons depuis plusieurs mois, l'intérêt et les revenus des producteurs de lait. *(Applaudissements sur les bancs du groupe UMP.)*

Données clés

Auteur : [M. Jean Grellier](#)

Circonscription : Deux-Sèvres (4^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 2733

Rubrique : Élevage

Ministère interrogé : Agriculture, alimentation, pêche, ruralité et aménagement du territoire

Ministère attributaire : Agriculture, alimentation, pêche, ruralité et aménagement du territoire

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 1er décembre 2010

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 1er décembre 2010